



FILIÈRE Agriculture

Formation continue adulte

## **Brevet professionnel** **Responsable d'Entreprise** **Agricole (REA) - Maraîchage**

### **La formation :**

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

**DURÉE : 1200h - De octobre à juin | NIVEAU 4 | Formation en présentiel**

# Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) – Maraîchage

## Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des porteurs de projets (projet d'installation, reprise d'entreprise, salariat).

## Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans..



## Objectifs :

À la fin de la formation, le participant est capable de :

- Appréhender son environnement professionnel
- Piloter le système de production
- Conduire une production agricole
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise



## Le contenu :

- Les grandes fonctions du monde vivant et ses différents niveaux d'organisation
- Les différents types d'agriculture (histoire, fondements filières)
- Les acteurs socio économiques,
- Histoire de l'agriculture, la PAC
- Pilotage de l'entreprise agricole
- Mesure de l'impact d'un changement
- Accès au foncier
- Organisation et gestion du travail en exploitation maraîchère
- Combinaison des différentes productions maraîchères
- Réalisation des opérations de production
- Diagnostic d'une entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser les choix fiscaux, sociaux, juridiques de l'entreprise
- Commercialisation des légumes
- Force de vente et négociation
- 2 modules optionnels au choix, selon le projet (UCARE)



## Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en Présentiel.

Dates : De octobre à juin.

Durée : 1200 heures.

920 heures en centre de formation et 280 heures pour la période de formation en entreprise.

Individualisation de parcours possible.

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.



## Evaluation et validation du diplôme :

Validation d'un diplôme de niveau 4 (niveau Bac).  
7 blocs de compétences évalués par des mises en situations professionnelles.  
Possibilité Validation des Acquis Académiques ou VAE.



## Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation, test de positionnement selon qualification.  
Première expérience pratique sur le support de production est conseillée.  
Un parcours de préparation à l'installation peut être proposé.



## Et après ?

### MÉTIERS VISÉS :

- Installation comme exploitant agricole (obtention de la capacité agricole permettant de bénéficier des « aides jeunes agriculteurs »).
- Responsable d'exploitation, salarié.

### POURSUITE D'ÉTUDES :

Possibilité de poursuivre par un certificat de spécialisation ou un BTS.  
Un parcours de sécurisation de l'installation peut être proposé en fin de formation.



## Tarif et financement :

### 13€/heure (centre) :

Diverses modalités de financement selon statut (salarié, en reconversion, demandeur d'emploi...) :  
Projet de Transition Professionnelle, Compte Personnel de Formation, Plan Régional de Formation des demandeurs d'emploi (Conseil Régional)



Le CFPPA de VENOURS vous accompagne pour le dossier de financement

TAUX DE RÉUSSITE AUX  
EXAMENS EN 2023

TAUX D'INSERTION  
EN 2023

TAUX D'APPRÉCIATION  
EN 2023

93%

90%

92%



## Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Gare ferroviaire à proximité.

## POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / [cfppa.venours@educagri.fr](mailto:cfppa.venours@educagri.fr)

CFPPA de VENOURS – 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours

